

ABONNEMENT

Par an . . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 18
Trois mois . . . . . 8
Poste :
Un an . . . . . 35 fr.
Six mois . . . . . 18
Trois mois . . . . . 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — . . . . 30
Faits divers, — . . . 75
RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 NOVEMBRE

La République devant l'Europe

Rien ne saurait donner une idée de l'impression produite en ce moment à l'étranger par les scandales dont la maison même du chef de l'État a été le triste théâtre.

Au moment où nous aurions le plus besoin d'alliances, la corruption du plus haut personnel gouvernemental de la République éloigne et détourne de nous toute sympathie, et les gouvernements étrangers se disent qu'ils ne peuvent traiter avec un régime où l'on vole et où l'on substitue des lettres, où les principes de l'honnêteté et de la probité la plus vulgaire sont outrageusement méconnus, avec une République enfin transformée en véritable forêt de Bondy.

Il nous revient de toutes parts que ces pénibles impressions ont été particulièrement ressenties par les ambassadeurs des puissances étrangères accrédités à Paris. Ils déclarent qu'à la suite de pareils scandales, leurs rapports avec le gouvernement français vont devenir de plus en plus difficiles. Ils se demandent comment ils pourront décentement remettre les pieds dans cette maison du chef de l'État souillée par les tripotages éhontés de toutes les plus viles agences véreuses.

Souvent déjà les réceptions officielles de l'Élysée les avaient offusqués. Ils voyaient bien qu'ils s'y trouvaient égarés dans un milieu étrange. Ils ne savaient pas pourquoi tant que c'était la Ralazzi — que vient de condamner la police correctionnelle — qui en dressait les listes d'invités d'accord avec M. Wilson ! A l'aspect des salons présidentiels, ils avaient parfois pensé à l'« Élysée-Montmartre », mais ils ne se croyaient pas encore à l'« Élysée-Mazas ».

Dans la Divine Comédie, le grand poète italien s'écrit en parlant de Florence : « O ma patrie, autrefois la reine des nations, aujourd'hui changée en mauvais lieu ! » Ne pouvons-nous pas, nous aussi, pou-

ser un cri semblable de honte et de tristesse ?

La France était autrefois la première des nations. Nos souverains avaient le pas sur tous les autres; ils étaient, par l'antiquité comme par la gloire, les aînés de la grande famille des rois, et, en 1814, au milieu de la France vaincue, Louis XVIII, aux Tuileries, passait fièrement le premier, devant le czar de Russie et devant le roi de Prusse, nos vainqueurs.

Hélas ! dans quel précipice le régime républicain ne nous a-t-il pas fait descendre ? Que dire d'un chef de l'État dont l'autorité se trouve perdue dans l'agence de la Limouzin ? Quelle peut être la pensée de l'Europe en présence d'un tel spectacle ? Les hommes de la République ont transformé la France en mauvais lieu.

ALFRED LAFARGUE.

COMMISSION D'ENQUÊTE

M. de La Ferronnays a déposé hier entre les mains de M. le président une lettre de M<sup>me</sup> de Trédern, qui donne le démenti le plus formel à la déposition de M. Rochefort.

Elle affirme n'avoir jamais parlé de ce dernier de ses affaires personnelles.

Elle s'étonne et cherche même le mobile qui a pu pousser M. Rochefort à parler de faits dont il ne connaissait pas le premier mot.

Contrairement à ce qu'il a affirmé, M<sup>me</sup> de Trédern a gagné successivement ses procès contre son mari.

Une question préjudicielle est posée : M. Wilson étant inculpé, la commission doit-elle l'entendre ? Mais renoncer à l'entendre équivaudrait à la suspension de l'enquête. On décide, en conséquence, que M. Wilson sera entendu. Il est introduit, mais il ne sera pas interrogé sur la substitution des lettres.

La Commission l'a écouté et n'a obtenu de lui que des dénégations formelles à tous les faits invoqués contre lui, ceux-là même qui

semblent les plus incontestables.

Dans la soirée, le bruit a couru de la démission de M. Wilson, qui se représenterait devant ses électeurs d'Indre-et-Loire après que la justice se serait prononcée sur son compte, mais ce bruit paraît invraisemblable.

Beaucoup de personnes supposent que la chambre des mises en accusation rendra une ordonnance de non-lieu.

Alors M. Grévy se retirerait en proclamant l'innocence de son genre.

Étouffons l'affaire

On suppose aujourd'hui que le gouvernement fera tout son possible pour faire prononcer une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Wilson. On n'a pu étouffer l'affaire au début, on va tâcher de l'étouffer maintenant.

Judi, M. Fallières disait à la Commission d'enquête :

« NOUS AVONS TOUT FAIT POUR EMPÊCHER LA DIVULGATION DE L'AFFAIRE. »

Ainsi le grand balayage qui se prépare sera fait contre le gouvernement qui voulait tout cacher.

LA CRISE

Hier, à 4 heures, dans les couloirs de la Chambre, on considérait la démission de M. Jules Grévy comme certaine.

Le beau-père de M. Wilson se retirera, pense-t-on, comme il est dit plus haut, au lendemain de l'ordonnance de non-lieu, qui sera rendue par la chambre des mises en accusation.

On signale une vaste intrigue en vue de la nomination de M. Jules Ferry comme Président de la République.

Un pointage opéré par les partisans de l'Homme du Topkin lui assure déjà 310 voix au sein du futur Congrès.

Il s'agit donc de trouver encore une centaine de suffrages.

Hier matin, le Patriote disait que M. Mazeau n'était pas effectivement démission-

naire; hier soir, le Paris disait :

« Des démarches ont été faites auprès de plusieurs personnages politiques pour les engager à accepter le portefeuille de la justice. »

« Ces démarches sont restées jusqu'ici sans résultat. Voici croyons-nous comment la situation se dénouera au point de vue du cabinet :

« M. Fallières passera à la justice en remplacement de M. Mazeau et le ministère de l'intérieur serait attribué à M. Antonin Proust. »

« On ignore encore si ce dernier accepte les propositions de M. Rouvier. »

INTERPELLATION. — M. Clémenceau doit interpellier aujourd'hui M. Rouvier sur la politique générale.

M. Rouvier n'acceptera pas la discussion immédiate. Il demandera l'ajournement au jeudi 24 novembre, afin de ne pas entraver les opérations de la conversion actuellement en cours.

M. Clémenceau persistera à réclamer la discussion immédiate. Il y aura donc vote sur ce point à la séance d'aujourd'hui.

LE SPORT PRÉSIDENTIEL

PREDICTIONS

- Figaro . . . . . FLOURENS.
Radical . . . . . FLOUQUET.
Justice . . . . . (In petto.)
République française . . . . . FERRY.
Intransigeant . . . . . BOULANGER.
Lanterne . . . . . BOULANGER.
France . . . . . BOULANGER.
Débats . . . . . LÉON SAY.
Siècle . . . . . MAGNIN.
Temps . . . . . FREYCINET.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La nomination de M. Bourgeois à la préfecture de police en remplacement de M. Gragnon a paru hier à l'Officiel.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Première partie

Tout cœur atteint par une de ces séparations qui semblent nous enlever la meilleure partie de nous-même, voudrait arrêter les rouages de la vie ordinaire pour se concentrer dans ses regrets; mais, par bonheur peut-être, il faut bientôt, sous la pression de la nécessité, sortir de soi et agir pour les autres.

Depuis deux mois, M<sup>me</sup> Klarz reposait près de son mari, en terre béate. Mina avait repris ses leçons. Sa douleur ne se répandait pas au dehors: muette et sombre, la jeune fille ne retrouvait quelque animation qu'en présence de Jean.

Un mardi, vers deux heures de l'après-midi, M<sup>me</sup> Moser et tante Maria étaient assises dans le petit parloir de cette dernière; l'ouvrage qu'elles tenaient à la main l'une et l'autre n'était rien à la vivacité de la conversation.

— Non, ma chère, disait la première, c'est impossible; nous avons peine à nouer les deux bouts, et, tu ne peux dire, le produit des leçons

de Mina offrirait une mince compensation au surcroît des dépenses. De plus, ne comprends-tu pas quelle serait l'imprudence d'enlever Jean au travail avant qu'il ait obtenu ses grades ?

— Peut-être as-tu raison, reprit son interlocutrice, mais Mina est tellement abattue du coup qui vient de la frapper, qu'une nouvelle affection, de nouveaux devoirs peuvent seuls rendre un but et du charme à sa vie.

— Oh ! je la sais : excessive en tout, elle n'a malheureusement aucun empire sur ses sentiments.

Ces mots furent dits avec une certaine impatience dans le ton.

— J'en conviens, mais quel cœur, courageux et dévoué; puis elle aime tant ton fils !

— Affection réciproque, Marie. Mais, je le redis : elle manque de mesure. Ainsi, par exemple, que penses-tu de l'achat d'un terrain pour dix ans ? Elle va engouffrir là le peu qu'elle possède. Conserver en nous-mêmes la pieuse mémoire de nos morts ne vaut-il pas mieux cent fois que ce culte de la poussière ?

— Que veux-tu ? cette ombre d'immortalité nous console un peu.

— Plus j'y songe, plus je me le persuade. Mina ne convient pas à Jean.

— Oh ! ne parle pas ainsi, Gertrude, c'est cruel !

— C'est surtout cruel à penser pour une mère,

reprit M<sup>me</sup> Moser avec une nuance d'amertume.

Et posant les mains sur ses genoux, elle regarda vaguement par la fenêtre.

La veuve du tailleur remuait terriblement ses aiguilles; l'agitation de la petite femme était visible, mais elle n'osait aller plus loin.

M<sup>me</sup> Moser n'avait point repris son trikot; ses yeux gris, fixés sur les rideaux d'une blancheur immaculée, devenaient sans regard. Enfin, elle reprit :

— Jean ressemble à son père, Marie, c'est un honnête garçon rempli d'intelligence, de cœur; sa nature confiante se livre vite; mais tu connais son inaptitude aux nécessités de la vie, l'attrait irrésistible qui l'emporte vers la paix, la nature et les livres ? Avec cela, pas la moindre ambition et une simplicité digne d'un reclus; je lui ferais manger tous les jours des pommes de terre qu'il n'en soufflerait mot. Ma chère, ce serait un homme facile à rendre heureux, mon Jean, pour une femme douce, simple, dont les désirs ne dépasseraient pas la pierre du foyer.

— Oh ! Gertrude, il peut arriver à une belle position, s'il le veut.

— Oui, je sais que toute femme pourrait être fière de lui; mais je te le répète, il n'arrivera à rien, car il ne se résignera jamais à se jeter bravement dans la mêlée en coudoyant à droite et à gauche, renversant au besoin les autres sur son

passage. Que veux-tu ? c'est un grand niais plein de cœur, voilà tout. Le portrait de son père avec un degré de science en plus. Donnez-lui des in-folio à traduire, des recherches à faire, des tâches à pâlir des heures entières sur les livres, il acceptera volontiers; mais proposez-lui une visite à un supérieur, quelque chose qui ressemble à une sollicitation, il se dérobera... ou agira d'une manière déplorable. En veux-tu une preuve ? écoute.

« Un jour, le proviseur lui conseille d'aller voir un membre de la Faculté, homme éminent, très écouté, en mesure de lui rendre des services sérieux; il prépare le terrain et lui donne une lettre. Jean n'a plus qu'à se présenter, sûr d'être bien accueilli. L'heure venue, je soigne sa toilette et le mets dehors avec toutes sortes de recommandations. Arrivé chez la puissance en question, il trouve, dans le salon d'attente, plusieurs autres visiteurs; alors, au lieu de donner sa carte au domestique, il s'assied tranquillement. Voyant des livres sur un guéridon, mon garçon s'empare de l'un d'entre eux, s'y plonge tout entier, — un ouvrage remarquable, il paraît, de je ne sais plus qui. — Bref, notre nicaud s'enfonça tant et si bien dans sa lecture, que les coups de sonnette se succèdent, les visiteurs défilent sans qu'il y prenne garde. Enfin, il lève les yeux et s'aperçoit qu'il est resté seul... Au même moment, le valet

Le dernier acte de M. Gragnon a été la nomination de M. Goron comme chef de la sûreté, en remplacement de M. Taylor. Et l'on parlait hier de poursuites contre lui.

On remarque beaucoup les paroles suivantes prononcées avant-hier par M. Gragnon :

« Je suis inculpé pour un fait que je nie et je ne le suis pas pour ceux que j'ai accomplis avec les ordres des ministres. »

Après la déposition de M. Gragnon, et après le réquisitoire du procureur général, le public ne comprendra pas comment le ministre de l'intérieur et le ministre de la guerre ne sont pas poursuivis en même temps que le préfet de police et M. Wilson ?

Pourquoi poursuit-on pour avoir remis des lettres de M. Wilson, et ne poursuit-on pas les ministres qui ont réclamé les lettres du général Saussier, du général Thibaudin et d'Alexis ou de Nabias ?

M. Gragnon a bien raison de s'étonner qu'on le poursuive pour un détournement qu'il nie, quand on ne le poursuit pas pour des détournements qu'il avoue.

#### POURSUITES CONTRE WILSON

Le scrutin rectifié sur la demande de poursuites donne les chiffres suivants : 514 voix pour ; une contre ; cet unique opposant est M. Ganault, député de l'Aisne.

Parmi les abstentionnistes nous remarquons MM. Barbe, Dauterme, Etienne, Fallières, Félix Faure, Jules Ferry, Goblet, Granet, de Hérédia, de Mahy, Margaine, Mézières, Niel, Rivière, Rouvier, Sarrien, Spuller, Waddington, Waldeck-Rousseau, Cochery, Maret, Méline, Jules Roche, Turquet.

#### LE SECRET DE M. GRAGNON

Nous lisons dans l'Événement :

« Quelques confidentiels assurent que le préfet de police avait obéi à un ordre supérieur, en remettant à M. Wilson les deux lettres écrites à M<sup>me</sup> Limouzin, ils l'avaient engagé à dire la vérité, qui ne manquerait pas d'ailleurs de se dévoiler tôt ou tard. Mais M. Gragnon n'a voulu rien écouter ; il a voulu garder le secret professionnel. »

« Cette révélation, si grave qu'elle soit, nous la faisons, sans attendre qu'elle se soit répandue dans la public, car elle courait déjà dans quelques groupes politiques, où l'on affirmait que M. Gragnon avait entre les mains plusieurs lettres importantes émanant d'un personnage considérable. »

« On dit même que M. Gragnon, poussé, harcelé par des amis de faire des révélations, a refusé catégoriquement de nommer le Président de la République. Il a préféré se laisser frapper. »

D'après le Petit Parisien, l'une des deux lettres détournées par M. Wilson, et dans laquelle il était question de faire décorer M. X... à prix d'argent, commençait ainsi :

« M. le Président de la République et moi... »

s'avance en lui disant :

« L'heure de réception de monsieur est finie. »

« Crois-tu qu'il fut très peiné ? Pas le moins du monde ; il prit son chapeau et s'en revint lentement en songeant à ce qu'il avait lu. Seule, ma verte réception lui montra toute sa maladresse. Je renonçai, la première, à provoquer de nouveau une entrevue. Malgré son talent réel et son intelligence peu ordinaire, il passera inaperçu. Est-ce un grand malheur ? Je l'ai cru autrefois ; maintenant, je suis devenue plus sage, et me contenterai de ce qui le rendra heureux. »

M<sup>me</sup> Brindes riait de l'aventure.

« Oh ! le terrible garçon ! s'écria-t-elle ; le valet lui se dire : Voilà un singulier personnage ! »

« Dis un imbécile, ma chère. »

Et brusquement la narratrice ajouta :

« Crois-tu que Mina ne souffrira pas de cela ? Elle est ardente, passionnée, ambitieuse ; elle voudra lui souffler le feu sacré, l'amener à partager ses idées, la lancer enfin. Il fera de son mieux d'abord pour répondre à ses désirs, mais le naturel reprendra le dessus ; alors sa femme s'irritera, les reproches commenceront. Je connais Mina, elle ressemble à sa grand-mère, l'Espagnole que le vieux Klara avait épousée dans un de ses voyages. C'est une nature généreuse, riche, mais emportée et orgueilleuse à l'excès. Tous les deux seront malheureux. »

#### LE DISCOURS DU ROI D'ITALIE

En ouvrant la session du Parlement italien, le roi Humbert a prononcé un discours fort optimiste sur la situation de l'Italie. Nous n'avons point à discuter des appréciations que nous voulons croire fort exactes. Ce qui intéresse particulièrement en semblable occurrence, ce sont les aperçus sur la politique extérieure. Le roi d'Italie a insisté sur l'étroite union de son pays avec « d'autres Etats de l'Europe » non moins que sur le désir de tous de maintenir la paix.

Cela n'a pas empêché le Roi de faire allusion à la nécessité de voter de nouveaux crédits pour les dépenses militaires, mais on sait que, dans ce temps-ci, la paix ne se conçoit pas autrement que cuirassée.

En y réfléchissant un peu, on finit par s'apercevoir que les déclarations du roi Humbert n'ont pas jeté sur la situation respective des grandes puissances et sur leurs projets plus de jour qu'il ne lui convenait d'en faire.

#### Les affaires Wilson

Le XIX<sup>e</sup> Siècle rappelle la mort de Buy, cet agent d'affaires « qui s'est suicidé », disait-on, quand il s'est vu découvert. Et il dit :

« L'affaire Caffarel - d'Andlau - Wilson éclate. »

« On doit savoir, quelque part, que Buy, duquel la justice ne semble plus se préoccuper, possède un dossier fort volumineux contenant des lettres compromettantes pour certains hauts personnages. On sait aussi que Buy, abandonné par ces derniers, allait commencer la publication, dans un journal de banlieue, de l'histoire de ses relations avec eux. Nous avons même en notre possession, entièrement écrite de sa main, l'histoire des 40,000 francs, remis au général d'Andlau et à la Ratazzi par M. Renault. »

« La justice s'inquiète, à partir de ce moment, de Buy, et découvre tout-à-coup qu'il se cache à Créteil sous le nom de Courbe. »

« Un de ses amis lui écrit ; il lui donne un rendez-vous chez un marchand de vin de Créteil, dont la boutique est située en contre-bas du pont auquel on accède par un escalier de pierre. »

« Buy, sans méfiance, s'y rend. On cause un instant, puis l'ami se lève et s'écrie : Adieu, Buy ! Aussitôt, deux agents de la sûreté se précipitent sur lui et l'entraînent sur les bords de la Marne. »

« Les agents et leur prisonnier montent le pont de pierre. L'endroit est désert à cette heure. Tout-à-coup, Buy tourne et s'abat lourdement, frappé par une balle de revolver... »

« Que s'était-il passé ? Seuls, les agents pourraient le dire. »

« Au bruit de la détonation, des passants accoururent, entre autres M<sup>me</sup> Buy. Tout le monde remarque que le corps porte des ecchymoses aux genoux et aux mains et qu'une confusion grande comme une pièce de quarante sous saigne au front. »

« Oh ! comment dis-tu cela ? interrompit avec impatience la veuve du tailleur, levant les bras avec détresse, tu as toujours été sévère pour elle. »

« Marie, si elle rend mon fils heureux, je l'aimerais de tout mon cœur ; mais l'incorrigible vérité m'apparaît sans cesse. — Elle secoua la tête — c'est Suzanne Staub qu'il faudrait à Jean ; une belle, une vaillante créature, qui se contenterait de son amour et d'une vie étroite. »

« Je sais que Suzanne te tient au cœur et te rend injuste envers Mina, bien plus richement doué pourtant que ta favorite sous certains rapports, si elle n'en a pas le fratcheur. »

Les yeux de la petite femme s'animaient.

« Non, Marie, à ton tour tu es injuste envers moi. Après avoir dit ce que je pensais à mon fils, ai-je jamais essayé de le détacher de sa fiancée ? Je ne méconnais point les qualités de Mina, mais je vois aussi ses défauts en l'aimant malgré tout. »

« Pardon, Gertrude, mais j'ai tant pitié de nos pauvres orphelines. »

« Rosen est un de ces anges marqués au sceau de la douleur, qui doivent contempler Dieu dans leurs songes. Je m'en chargerai avec tendresse et Jean avec enthousiasme ; elle m'inquiète bien moins, malgré sa faiblesse et ses crises nerveuses, que sa sœur. »

(A suivre.)

« L'opinion générale, c'est qu'il a été assassiné. Le procès-verbal dressé à la suite de cette mort ne mentionne aucunement ces détails qui ont leur valeur. Pourquoi ? Les curieux constatent également que la tête de Buy est horriblement contractée et les yeux démesurément agrandis. »

« On saisit les papiers que Buy portait sur lui. Le commissaire de police de Joinville remet à M<sup>me</sup> Buy la clef de l'habitation de son mari : « Vous pouvez y aller. » M<sup>me</sup> Buy ne s'y rend pas, elle retourne à Paris. Nous pouvons dire que la porte d'entrée du pavillon habité par Buy a été fracturée et que divers papiers ont été enlevés. Par qui ? Est-ce par la même main qui a tué le préfet de l'Eure, M. Barrême ? Est-ce par la même main qui a guidé les voleurs et les assassins qui voulaient prendre les papiers de M. Portalis ? Est-ce pour rentrer en possession des lettres écrites à Buy par les membres de la famille Grévy ? »

On en conclut que ce Buy ne s'est pas donné la mort, comme on l'a dit, mais qu'il a été assassiné.

Le XIX<sup>e</sup> Siècle établit, par la publication d'une série de dépêches dont il dit posséder les originaux, que M. Léon Grévy, neveu du Président de la République, était en relations suivies avec Buy.

Et maintenant, dit-il en terminant, si M. Léon Grévy contestait l'authenticité des télégrammes et lettres que nous publions aujourd'hui, et qui établissent ses intimes relations avec l'agent d'affaires Buy, nous sommes prêt à lui mettre sous les yeux les originaux de ces documents.

#### L'ENTREVUE DE BERLIN

Le Czar est aujourd'hui à Berlin. Nous ne pouvons l'oublier, même au milieu des graves préoccupations de notre politique intérieure.

L'entrevue des empereurs sera courte ; la presse officieuse de Berlin affecte de vouloir la considérer comme insignifiante et de ne voir dans la visite du souverain de toutes les Russies qu'une démarche de pure courtoisie.

Nous n'avons nous aucune raison d'ajouter foi aux affirmations des feuilles à la dévotion de la cour de Berlin. Nous en avons plusieurs, au contraire, pour les tenir en suspicion.

Si la politique ne devait avoir aucune part dans l'entrevue d'aujourd'hui, nous doutons que M. de Bismarck se fut donné la peine d'interrompre sa villégiature à Friedrischruhe. Il tentera assurément de faire revenir le Czar sur les sympathies bien connues que l'empereur Alexandre professe pour la France, sympathies qui font le plus obstacle à la politique allemande et qui ont été jusqu'alors le plus sûr garant du maintien de la paix.

#### GRAVES RÉOLUTIONS

A propos de cette entrevue, nous lisons dans le Journal des Débats :

« Il se peut que nos hommes politiques aient, d'ici peu, de graves résolutions à prendre. Nous les conjurons, quel que soit leur rang ou leur mandat, de se préparer à l'accomplissement de ces devoirs plus sérieusement qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici. »

Le Journal des Débats passe pour avoir de bons rapports avec le ministère des affaires étrangères. Il doit donc nous donner là une information sérieuse, mais nous lui ferons observer qu'elle est incomplète. De quelles résolutions veut-il parler ?

Serait-ce une question de paix ou de guerre ? Le gouvernement manquerait un peu d'autorité pour la traiter.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 novembre.

Le marché reste stationnaire ; l'allure générale indique une certaine espérance de solution, le départ du Président étant en ce moment l'objectif des vues parlementaires : 3 0/0, 80.72 ; 4 1/2 0/0, 106.72.

L'action du Crédit Foncier cote 1.367. Les obligations gardent un marché assez actif. L'opération à laquelle le Foncier doit prêter son concours ne tardera pas à voir le jour. On sait qu'elle a pour but de liquider toutes les loteries en cours. La combinaison adoptée sur laquelle nous reviendrons est analogue à celle des associations de la Presse.

La Société Générale se maintient solidement à 451.25. N'étant pas dans le groupe des valeurs de spéculation, elle a été peu touchée par la réaction qui s'est produite ces jours derniers.

Les Dépôts et Comptes courants sont très fermes à 600.

La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier

exercice accuse d'incessants progrès. Le compte des profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr.

Nombreuses demandes sur les Polices A B de l'Assurance financière.

L'action de Panama cote 291. Malgré les efforts de la spéculation à la baisse, les obligations gardent un bon courant d'affaires.

Les actions de nos chemins de fer sont fermes. Les obligations sont bien tenues.

#### Nouvelles militaires.

Un travail d'avancement considérable se prépare au ministère de la guerre. Le ministre vient de prononcer la mise à la retraite de plus de quatre cents capitaines d'infanterie après vingt-cinq ans de service. C'est la conséquence de la loi que le général Ferron a fait voter par les Chambres à la session dernière. On parle de trois cents nouveaux capitaines et de quatre cents lieutenants.

Le ministre de la guerre a rappelé comme l'an dernier aux commandants de corps d'armée qu'il ne doit pas être accordé de permission pour Paris aux officiers proposés pour l'avancement.

Cette prescription aura son effet pendant toute la durée de la Commission des commandants de corps d'armée. Elle a pour but d'empêcher les visites académiques, et au résumé n'empêche rien du tout.

Le mariage du vicomte Louis d'Arjuzon, sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> chasseurs à cheval, et de M<sup>lle</sup> Marie Waddington, a été célébré mercredi, avec une grande solennité champêtre, dans l'église de Saint-Rémy (Eure-et-Loir).

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

##### École de Cavalerie de Saumur

Noms des OFFICIERS ÉTRANGERS autorisés à suivre le cours de l'École de cavalerie pendant l'année scolaire 1887-88.

##### ARMÉE JAPONAISE

MM.

Tamura, lieutenant (sort du 10<sup>e</sup> hussards où il était stagiaire après avoir suivi les cours de Saint-Cyr).

Le prince Kannin (sous-lieutenant), de la famille impériale japonaise (sort de Saint-Cyr).

##### ARMÉE ROUMAINE

MM.

Ollanesco, lieutenant (a déjà suivi l'an dernier, comme sous-lieutenant, le cours des officiers-élèves).

Sanlesco, lieutenant.

Bratloï, sous-lieutenant.

Baranga, sous-lieutenant.

##### ARMÉE SUÉDOISE

MM.

Ask, sous-lieutenant.

Brunstrom, sous-lieutenant.

##### ARMÉE HELLENIQUE

M. Mourousi, sous-lieutenant.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Saumur se réunira mardi prochain 22 novembre, à 7 heures 1/2 du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

L'ordre du jour comprend :

1<sup>o</sup> Rapport de la commission sur le traité à passer pour l'éclairage public ;

2<sup>o</sup> Nomination des répartiteurs pour 1888 ;

3<sup>o</sup> Nomination des délégués pour la révision de la liste électorale ;

4<sup>o</sup> Affaires diverses.

THEATRE. — L'Echo Saumurois était paru, hier, lorsque nous avons été informé que la représentation de la Comtesse Sarah était contremandée.

L'accident du théâtre de Saumur. — Nous recevons avec plaisir les nouvelles les plus satisfaisantes de l'état de M<sup>me</sup> Vandernotte. Le plaie de la tête est en bonne voie de cicatrisation. La confusion, et non la luxation de l'épaule, ne laisse qu'une légère douleur. La malade, qui reçoit les soins de M. le docteur Guignard, a pu se lever dès jeudi.

(Patriots.)

##### Service phylloxérique

Par arrêté du ministre de l'agriculture, M. le marquis de Martel vient d'être nommé délégué régional adjoint du service phylloxérique pour les départements de Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-inférieure et la Sarthe.

FAILLITE GIBAUT.

Par ordre de M. le juge-commissaire, les créanciers de la faillite du sieur Gibaut, marchand de cuirs à Saumur, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, ou admises par provision, sont convoqués à se réunir le vendredi 23 novembre 1887, à 9 heures du matin, en l'une des salles du Tribunal, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de la faillite que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite, s'il y a lieu de consentir un concordat, ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion, que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic. (816) Le Greffier, GAUTIER.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

SUBSISTANCES MILITAIRES

Conformément à la circulaire ministérielle du 4 novembre 1887, le 10 décembre prochain, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé, dans l'une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique du service de la fourniture du pain nécessaire aux hommes de troupe, à faire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1888, dans les localités du territoire des arrondissements politiques de Saumur, Cholet, Baugé, Segré. Les personnes qui désireront prendre part à cette adjudication devront faire parvenir avant le 4 décembre, terme de rigueur, dans les bureaux du Sous-Intendant militaire à Saumur :

1° Une déclaration écrite faisant connaître leur noms, prénoms, qualité et domicile, les services publics dont elles auraient eu antérieurement l'entreprise et les divers arrondissements de fourniture pour lesquels elles se proposent de concourir ; 2° Une pièce constatant leur qualité de Français ; 3° La déclaration écrite qu'elles n'ont jamais été déclarées en faillite ou qu'elles ont été réhabilitées, et de plus un certificat du greffier du Tribunal de commerce, portant les mêmes déclarations ; 4° Un certificat du maire de leur commune constatant le lieu de leur domicile et témoignant de leur moralité. Si le soumissionnaire n'est pas domicilié dans l'arrondissement, la légalisation de la signature du maire est exigée.

Les sociétés qui désireront concourir trouveront dans les bureaux du Sous-Intendant militaire les indications des pièces exigées. Le cahier des charges est déposé à la Sous-Intendance militaire à Saumur, à la Mairie de Saumur et à la Préfecture de Maine-et-Loire, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance. Saumur, le 18 novembre 1887. Le Sous-Intendant militaire, THIBAUDIER.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Grande Vente de Meubles

Aux enchères publiques, Par suite de décès.

Le MERCREDI 23 NOVEMBRE 1887, à une heure du soir, et jours suivants, dans une maison à Saumur, rue de la Marine, n° 3, dépendant de la succession de M<sup>lle</sup> Pauline DROUARD, Il sera vendu :

Un ameublement de salon en acajou, garni en velours rouge, bois de lits, armoire à glace et autres, commodes, secrétaires, bureau, tables, guéridons, buffets, étagères, fauteuils et chaises garnis en damas et tapisserie, prie-Dieu, cave à liqueurs, coffrets, tapis, rideaux et tentures ; Glaces, pendules, tableaux, gravures, vieux reliquaires, beau christ en ivoire, argenterie, montres et bijoux, vieilles tapisseries, faïences et porcelaines ;

Une grande quantité de linges et d'objets de literie, vins en bouteilles, bois de chauffage, charrette, petite voiture, batterie de cuisine, vaisselle, verrerie et un grand nombre d'autres bons objets. Au comptant, plus 10 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE AUX ENCHÈRES

Le dimanche 27 novembre 1887, à 4 heures 1/2.

Au Vieux-Bourg, commune de Vivy.

I. LE MOBILIER

Garnissant la maison occupée en dernier lieu par M. Etienne Beillard.

Au comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

II. LA MAISON

Dépendant des successions de M. et M<sup>me</sup> Etienne BRILLARD.

Étude de M<sup>e</sup> GERMAIN, notaire à La Flèche, successeur de M<sup>e</sup> MARTIN.

A VENDRE

A l'amiable ou par adjudication fixée, En l'étude de M<sup>e</sup> Germain, notaire,

Le dimanche 20 novembre 1887, à 2 heures de l'après-midi, En totalité ou par lots,

LAUNAY-PION

BELLE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

Et convenant à une industrie,

Sise à La Flèche, à 500 mètres de la gare, près la route de Baugé,

Comprenant : Maison de maître, closerie, bâtiments divers, servitudes, cours, issues, allées, jardins, vivier, douves, prés et terres labourables. Le tout en un seul tenant, contenant environ 6 hectares.

Mise à prix : 25.000 fr.

S'adresser à M<sup>e</sup> GERMAIN, notaire à La Flèche. (744)

Étude de M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAGNAGE,

Le samedi 26 novembre 1887, à 3 heures de relevée,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Petite-Doune, n° 17,

Appartenant à M. CARON, agent d'assurances.

Entrée en jouissance, 25 décembre 1887.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> RUAULT, notaire à La Gacilly (Morbihan).

RESSOURCE & ESPOIR des Pays phylloxérés

Cidre de Bretagne

A VENDRE

DEUX

BELLES PROPRIÉTÉS

L'une de 35 hectares, avec château ; l'autre de 300 hectares.

Les deux très bien plantées de pommiers. Belles prairies.

S'adresser à M<sup>e</sup> RUAULT, notaire à La Gacilly (Morbihan). (732)

A VENDRE

TRÈS JOLIE

MAISON BOURGEOISE

A proximité de la Gare d'Orléans,

Comprenant :

Maison d'habitation au rez-de-chaussée, élevée sur cave voûtée, premier étage, greniers, buanderie, écurie et remise, jardin bien effrouté, avec pièce d'eau poissonneuse.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M. GIBAUD, expert à Saumur. (758)

A VENDRE

DEUX

Devantures de Magasin

S'adresser chez M. LARDE.

Étude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé.

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite, UN BON

FONDS DE COMMERCE

D'Épicerie, Draperie & Rouennerie,

Situé au bourg de la commune de Neuillé.

Toute facilité pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. CHALEIL, marchand à Neuillé, soit audit M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire. (778)

Étude de M<sup>e</sup> GUERET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

A CÉDER DE SUITE

Bonne Boutique de Cordonnier Marchand de Chaussures

Seul dans la localité, à Brain-sur-Allonnes.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser soit à M. BOYER, qui l'exploite, soit audit M<sup>e</sup> GUERET, notaire à Brain. (802)

A CÉDER

La Champignonnière de Munet

Les récoltes à y faire, ainsi que tout le Matériel.

S'adresser à M. LECOINDE, à Munet, commune de Distré.

A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

Rue de la Petite-Bilange, 26.

S'y adresser.

A Vendre

Un Moteur à Gaz

Système Otto, force 3 chevaux.

S'adresser chez M. V. BOERT, rue Saint-Nicolas. (793)

A VENDRE

Petits Chiens de fantaisie

S'adresser au bureau du journal.

Cheval à Vendre

Pour chasse à courre.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

GRAINES DE FOIN

Chez M. BRUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU atné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique ; Vin rouge nouveau à 80 fr. ; Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

MANUFACTURE

DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.

12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ÉRAUD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison LÉPICIER et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

ON DEMANDE un petit garçon. S'adresser au bureau du journal.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUÉ, photographe, rue d'Orléans, 50, Saumur, demande un jeune homme intelligent pour la photographie.

Cours de Guitare, de Solfège

Leçons d'Espagnol

PAR

M. MIGUEL ARAN

30, rue Saint-Nicolas.

EN VENTE CHEZ M. V. COUÉ

Photographe, rue d'Orléans, Saumur,

GROUPES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Grande tenue et petite tenue (avec légende).

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion. 0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET À L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4<sup>er</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraisier.

SUCRE POUR VENDANGES

à 75 francs les 100 kilos

S'adresser à la Maison A. COURTET, rue Dailly, Saumur.

LESSIVE-IRIS

LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODRET.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau

ADHÉRENTE & INVISIBLE

Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles

Se défier des Imitations et Contrefaçons

CH. FAY, inventeur

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 Mai 1875

SITUATION PHYLOXÉRIQUE DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Le comité d'études et de vigilance du phylloxera s'est réuni le 12 novembre courant à la préfecture, sous la présidence de M. le préfet.

MM. Nolte et Martel, délégués régionaux du ministère de l'agriculture, M. Morain, professeur départemental d'agriculture, M. Bouchard, délégué départemental du service phylloxérique, et 25 membres du comité étaient présents.

M. Bouchard a exposé la situation phylloxérique du département.

En 1885, 27 communes étaient déclarées phylloxérées; en 1886, ce nombre était de 48; il est aujourd'hui de 94. Ce n'est même pas un chiffre définitif, car d'autres localités sont signalées comme atteintes dans les arrondissements d'Angers, de Baugé et de Saumur.

La situation est assurément fort grave, mais il n'y a pas lieu de se décourager.

Les traitements ont été entrepris tardivement en Maine-et-Loire; néanmoins ils ont donné des résultats déjà appréciables sur certains points où ils ont été répétés plusieurs années de suite.

La surface complantée en vigne est de 55,000 hectares en Maine-et-Loire; la surface contaminée ne dépasse pas 4,000 hectares et 1,000 hectares seulement ont été détruits.

Le comité est d'avis de continuer et de multiplier les traitements.

Le procédé Balbiani pour la destruction des œufs d'hiver n'a pas donné les résultats espérés.

Après une discussion sur les vignes américaines, le comité a décidé qu'il n'y avait pas lieu de demander dès à présent l'introduction des vignes américaines en Maine-et-Loire.

Il a émis le vœu de créer, sur divers points du département, des pépinières de plants de vignes américaines où seront faits, sous la direction du professeur départemental d'agriculture et du délégué départemental du service phylloxérique, des essais pratiques de culture et d'adaptation.

L'assemblée a été unanimement d'avis de supprimer le colportage des plans et boutures de vignes et d'autoriser seulement l'introduction dans le département des produits de la vigne provenant d'arrondissements non phylloxérés. (J. de Maine-et-Loire.)

**SURVEILLANCE DES ÉTALONS.** — Une nouvelle réunion, où pourront être conduits les étalons du département qui n'ont pas été examinés par la commission aux réunions qui se sont tenues à Angers, Baugé, Cholet, Saumur et Segré, aura lieu le 26 courant, à midi, au dépôt d'étalons d'Angers.

ENTRE FRÈRES ET AMIS

On lisait il y a deux jours dans la *Petite France*:

« Question de gros sous ! — Nous venons

de signaler la présence à Tours de vendeurs spéciaux de l'*Intransigeant* et de la *Lanterne*. On en rencontre à chaque pas, se livrant à un tapage vraiment scandaleux.

Il est évident que ces deux journaux comptent sur une forte vente, grâce à la campagne odieuse qu'ils mènent depuis quelque temps.

Ainsi, toutes ces attaques indignes, qui pourraient causer un si grand préjudice à la République, ont pour principal motif le désir d'encaisser de gros sous !

« C'est misérable ! »

La *Lanterne* relève vertement ce langage :

« C'est d'abord un mensonge, nous n'avons envoyé à Tours aucun vendeur spécial. Mais nous comprenons tout le dédain de la *Petite France* pour les « gros sous ».

« Ce n'est point, en effet, par « gros sous » que l'on comptait dans la maison.

« Mais il n'est pas donné à tout le monde d'opérer sur des millions. Habitée, par M. Wilson, à rouler sur l'or... des autres, la *Petite France* méprise nos pauvres décimes, auxquels nous tenons fort, parce qu'ils sont à nous.

« La *Petite France* trouve notre conduite « misérable ». Veut-elle que nous trouvions celle de M. Wilson « magnifique » ? Nous attendons, pour nous faire une opinion à ce sujet, l'avis de M. Atthalin. »

M. Justin Née

Voici les lignes biographiques qui accompagnent, dans le dernier numéro d'*Angers-Musical*, le portrait du sympathique et habile directeur des théâtres d'Angers, Saumur et Cholet (année 1887-88) :

Comme beaucoup de ses confrères, M. Justin Née, avant de se lancer sur le terrain difficile et dangereux des directions théâtrales, a parcouru les différentes étapes de la carrière artistique. Pour lui, de même que pour tant d'autres, la route fut en commençant parsemée d'épines que connaissent si bien ceux qui n'ont pas la chance en naissant de trouver leur fortune toute faite. Seules, les âmes faibles se sentent atteintes par leurs piqûres, d'autres au contraire voient dans cette première lutte pour la vie germer, mûrir et se développer leur talent.

M. Justin Née fut de ces derniers. Après avoir fait son éducation au petit séminaire d'Orléans, notre Directeur débuta à l'église Saint-Roch, où il chantait aux appointements de 30 fr. par mois. Puis il fut engagé comme choriste à l'Opéra-Comique. C'est ainsi qu'il gravit modestement les premiers degrés de l'échelle.

Pendant ce temps de rude labeur, il travaillait, et bientôt le succès allait couronner sa persévérance et ses efforts.

Ce fut à Montpellier qu'il débuta heureusement en 1861. L'année suivante il rentra à l'Opéra-Comique, cette fois comme premier ténor, et y jouait avec Achard le *Songe d'une Nuit d'Été*.

A partir de ce moment, sa carrière fut brillante et les souvenirs qu'il a laissés dans des villes telles que Bordeaux, Dijon, Nantes, Lille et bien d'autres (1), nous prouvent suffisamment qu'il n'a point usurpé sa réputation de chanteur élégant, correct et distingué.

Après avoir débuté comme directeur à Perpignan, il parcourut les principaux théâtres de la

(1) Rappelons aussi qu'il a chanté avec succès à Saumur en 1886, avec M<sup>me</sup> Justin Née, puis à Angers et Saumur en 1872 (troupe Bonnesœur).

Belgique, fut ensuite nommé à Cambrai, releva les théâtres de Brest et de Mons qui allaient sombrer et finit par obtenir la direction de Reims, qu'il conserva pendant trois ans à la grande satisfaction du public et de la municipalité.

Secondé comme il l'est, par une femme intelligente et dévouée, que nous espérons bien applaudir une fois ou l'autre dans le courant de l'hiver, nous avons la certitude qu'il justifiera la confiance que notre administration municipale a mise en lui.

Homme affable, conciliant, aimable, il acquerra vite chez nous les sympathies qu'il a partout rencontrées.

15,300 FR. VOLÉS

Lundi matin, M. Marcel, marchand de bois à Riaillé (Loire-Inférieure), prit à la gare d'Orléans le train de Vendée. Il monta avec son genre dans un compartiment de deuxième classe, où se trouvaient quatre autres voyageurs.

M. Marcel ne tarda pas à s'endormir. Il se réveilla à Belleville, au moment où l'un de ses compagnons de route descendait.

Ayant jeté les yeux sur sa sacoche, qu'il portait en sautoir et qui contenait 15,300 francs en billets et 4,000 fr. en or, M. Marcel s'aperçut qu'elle était entr'ouverte et que les 15,300 fr. de billets avaient disparu.

Toutes les recherches sont restées infructueuses, les billets de banque n'ont pas été retrouvés.

M. Marcel a déposé une plainte entre les mains du commissaire de police de permanence.

BOURSE DE PARIS

DU 18 NOVEMBRE 1887.

Rente 3 0/0.	80 80
Rente 3 0/0 amortissable	83 75
Rente 4 1/2.	100 70
Rente 4 1/2 (nouvelle)	106 85
Obligations du Trésor.	513 50

Si vous toussiez, ne prenez que du

ZAN

le meilleur et le plus agréable des *Réglisses*. Le bâton : 5, 10, 15 et 20 centimes.

Les Pastilles de ZAN

à 30 et 50 centimes la boîte.

En vente chez DOUESNEL — ÉPICERIE CENTRALE — 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

**Santé à tous, adultes et enfants,** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse fariole de Santé, la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissent les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, matrice, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès : 100,000

oures y compris celles de Madame la duchesse de Calcestruati, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; Russon, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C<sup>o</sup>, limited, 8, rue Castiglione, à Paris.

Infaillible ! Inoffensif !

ANTI-COQUELUCHE REIGNIER

Saumur : pharmacie CHÉDEVERGNE (30, rue de la Tonnelie). Prix : 3 francs.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 21 Novembre 1887,

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT

Opérette en 3 actes, paroles de MM. Paul Ferrier et Jules Prével, musique de Louis VARNEY.

DISTRIBUTION :

Brissac	MM. Delvoje.
Brideine	Stéphane.
Goutran	Drouville.
Le gouverneur	Davalis.
Rigobert	Véron.
Pichard	Roux.
Langlois	Berger.
Farin	Rivret.
Simonne	M <sup>me</sup> Doux.
Mario	Drouville.
Louise	Mollivier.
La supérieure	Rita Lelong.
Sœur Opportune	Allain.
Jacqueline	Mesle.
Agathe	Vallette.
Isabelle	Asmaire.
Jeanneton	Philippe.
Claudine	De Bar.
Margot	Guiraud.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

M<sup>me</sup> Favart. — M. Jacques Liverani

Gabrielle et la Joie fait peur, malgré leur mérite reconnu, ont perdu cette saveur de la nouveauté qui a un si grand attrait au théâtre; cependant, lorsque les comédies sont jouées par des artistes de talent comme ceux que nous avons eus mercredi, on reconnaît qu'elles ont conservé leur originalité.

Emile Augier est un moraliste profond et un auteur dramatique puissant. Ce qui place ses comédies au premier rang des œuvres contemporaines, c'est qu'il a le parti pris d'opposer deux passions entre elles, et de tirer tout l'intérêt de la pièce du choc constant de ces deux passions. Il y a de plus la virilité du but qu'il poursuit, la franchise de la langue et la force de la démonstration.

Le sujet de la pièce, c'est ce que Octave Feuillet appelle « la crise », c'est-à-dire ce périlleux moment où la femme se sent saisie d'une sorte de sourde révolte en songeant qu'elle aura vieilli sans connaître les enchantements et les orages de la passion. Gabrielle est arrivée à ce moment; elle aime le secrétaire de son mari et elle est sur le point de succomber. Son mari, simple avoué, honnête mais bourgeois, au moins de vie et d'esprit,

si ce n'est de cœur, sauve sa femme et reconquiert son amour par la simple force de l'amour légitime, aidé de l'esprit de famille.

Cette comédie a été interprétée d'une manière remarquable par la troupe parisienne administrée par M. A. Dusart.

M<sup>me</sup> Favart, sociétaire de la Comédie-Française, qui remplissait le rôle d'Adrienne, lui a donné sa vraie physionomie en y ajoutant le reflet de sa puissante personnalité. Comme ses accents sont vrais, pathétiques et pleins de suavité; comme sa belle intelligence, guidée par le savoir, sait éclairer tous les côtés de ce caractère plein de grandeur dans sa simplicité et de charme dans sa bonté compatissante ! M<sup>me</sup> Favart a soulevé à plusieurs reprises les applaudissements les plus unanimes et a reçu un splendide bouquet. — M<sup>me</sup> E. Fleur, de l'Odéon, dont la figure a une grâce toute mélancolique, a rendu avec une expression touchante la vague à l'âme, les aspirations à l'idéal et les effusions lyriques de Gabrielle. — M. J. Depay, du Gymnase, s'est montré vrai comédien dans le rôle de Julien Chabrière; il a été naturel, touchant, pathétique, faisant valoir tous les effets de la pièce, et accusant toutes les nuances de son rôle. Cet artiste a été apprécié comme il mérite de l'être et le public charmé l'a plusieurs fois chaudement applaudi. — M. Galabert a été plein de bonhomie et d'esprit dans le rôle de Tamponnet, et

M. Hattier a bien rendu la mélancolie, la tristesse et la passion de Stéphane.

Le *Drapeau*, poésie héroïque qui a le vigueur, la puissance de l'élan et qui respire le plus ardent patriotisme, a été dit par M. Jacques Liverani, du Gymnase, avec une rare énergie, une chaleur communicative et une éloquence emportée qui ont touché le cœur des auditeurs jusque dans ses fibres les plus intimes. Le public a salué les derniers vers de ce morceau pathétique par des bravos, des applaudissements frénétiques et trois rappels successifs. Nous concevons les succès déjà obtenus au théâtre et dans les salons parisiens par notre jeune compatriote.

La soirée s'est terminée par la spirituelle comédie, la *Joie fait peur*, de M<sup>me</sup> de Girardin, qui repose sur une donnée simple et l'expression d'un même sentiment passant avec art par diverses gradations. M<sup>me</sup> Désaubiers a appris la nouvelle que son fils Adrien, officier de marine, était mort en Afrique dans un combat contre les sauvages, et depuis lors, la mère, la sœur, la fiancée et le vieux domestique de la famille sont plongés dans le doute et dans les larmes. Mais Adrien n'est pas mort; il arrive à l'improviste devant Noël, le domestique, qui ne peut en croire ses yeux. Le jeune homme voudrait se jeter dans les bras de sa mère; on lui fait comprendre qu'une émotion trop vive la tuerait, car la joie fait peur, et alors toute la

famille emploie mille précautions pour préparer la mère au retour de son fils, et peu à peu la vérité entre dans le cœur maternel.

M<sup>me</sup> Favart a exprimé avec vérité les douleurs et les angoisses de M<sup>me</sup> Désaubiers; elle a eu l'émotion naturelle, la voix facilement mouillée et les larmes. Avec quel art elle est passée par des nuances délicates de la tristesse la plus désespérée à la joie la plus vive ! — M<sup>me</sup> E. Castelli a été charmante de naturel, d'esprit, de finesse et de gaieté dans le rôle de Blanche. — M. J. Liverani, dans le personnage d'Adrien, a joué avec infiniment d'esprit, d'imprévu et de souplesse. Sa diction est du meilleur ton et son élégance de la meilleure distinction. — M. Galabert a été d'un bon comique dans le rôle de Noël; M<sup>me</sup> E. Fleur et M. Gauley ont complété cet ensemble, et tous ces artistes ont été rappelés à baisser du rideau.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 19 novembre,

La Cigale et la Fourmi, opérette nouvelle en 3 actes et 8 tableaux.

Dimanche 20 novembre,

MATINÉE À 1 HEURE 1/2  
La Closerie des Genêts, drame de Bouchardy.

LE SOIR  
Mignon, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Ambroise Thomas.